

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 25 novembre 2011  
(convocation du 14 novembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15 et jusqu'à 13 h 00  
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 30  
M. BRON Jean-Charles à M. CAZENAVE Charles à partir de 12 h 15  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10 h 10  
M. CAZENAVE Charles à M. BRON Jean-Charles jusqu'à 10 h 20  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. DAVID Yohan à Mme SAINTE-ORICE Nicole à partir de 11 h 30  
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 45  
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 25  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques

Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre  
M. LOTHAIRE Pierre à Mme LIRE Marie Françoise  
M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 40  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine  
Mme PIAZZA Arielle à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 15  
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne  
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François  
M. SOLARI Joël M. SOUBIRAN Claude jusqu'à 11 h 10  
Mme TOUTON Elisabeth à M. DUCASSOU Dominique

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Zone d'action prioritaire pour l'air sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Etude de faisabilité - Subvention de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) - Convention de financement - Autorisation**

Monsieur BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Attentive à l'amélioration de la qualité de l'air sur l'agglomération, la Communauté Urbaine de Bordeaux a mis en place de nombreuses actions ces dix dernières années : développement des transports en commun (en particulier le tramway) et des modes de déplacements doux (système de location de vélos, pistes cyclables ...).

Malgré ces mesures, des dépassements réguliers de normes de pollution de l'air par des particules fines, certes peu élevés et limités géographiquement (Bordeaux, Mérignac), ont cependant été observés depuis 2007 et notre agglomération a été classée, par la Commission Européenne, parmi les 13 sites ayant justifié une mise en demeure de la France.

Dans ce cadre, la Cub, associée aux communes de Mérignac et Bordeaux, a répondu à l'appel à projets lancé par l'ADEME dont l'objectif est d'analyser l'opportunité de mise en place d'une ou plusieurs Zone(s) d'Action Prioritaire pour l'Air, incluant notamment des mesures de restrictions d'accès pour certains véhicules.

C'est dans cette optique que notre Etablissement Public lance des études préalables visant à :

- établir un diagnostic précis des conditions de circulation et de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire communautaire et analyser les effets des différentes mesures engagées depuis une dizaine d'années,
- mieux comprendre l'origine des dépassements constatés et évaluer les impacts respectifs des différentes sources de pollution,
- simuler les conséquences attendues des projets en cours ou à lancer en matière de développement urbain et de transports,
- définir, au besoin, les grandes orientations d'un programme d'actions complémentaires permettant de respecter les normes de qualité de l'air,
- conclure, in fine, sur l'opportunité de la mise en place d'une ou plusieurs ZAPA.

A cet effet, deux marchés seront lancés de manières disjointes :

- un marché réalisé pour l'enquête ménage
- un marché réalisé pour l'ensemble des autres prestations, soit le volet technique relatif à la qualité de l'air (caractérisation des sources, présentation de l'organisation des transports, du trafic actuel, des mesures déjà prises, analyse et compréhension des mesures de qualité de l'air, analyses prospectives) et le bilan sur l'opportunité et la nécessité de mettre un ou des ZAPA.

D'une durée de 8,5 mois, ces études, conduites en partenariat avec la Préfecture, la DREAL, l'ADEME et les villes de Bordeaux et Mérignac, sont évaluées en première approche (dépenses de fonctionnement incluses) à 174 920 € TTC.

Elles pourront bénéficier d'une subvention de l'ADEME d'un montant de 122 444 €, ce qui suppose la signature d'une convention de financement qui en précise notamment les modalités de versement.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie du 30 décembre 1996,

**VU** la loi dite « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT que les actions menées en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air sur l'agglomération bordelaise sont de l'ordre de l'intérêt général,**

### **DECIDE**

#### **Article 1**

D'autoriser M. le Président à signer la convention de financement ci-annexée, précisant les modalités de versement de la subvention de 122 400 € accordée par l'ADEME à la Communauté Urbaine de Bordeaux afin de contribuer à la réalisation d'une étude de faisabilité de mise en place, sur son territoire, d'une ou plusieurs Zone(s) d'Action Prioritaire pour l'Air (ZAPA).

#### **Article 2**

D'imputer la recette représentée par la subvention de l'Ademe au budget principal, à l'article suivant : B1- Chapitre :13 - Article :1321 - S/Fonction : 8320 - CRB : BC00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
30 NOVEMBRE 2011**

**PUBLIÉ LE : 30 NOVEMBRE 2011**

M. PATRICK BOBET